

La sécurité et le Canada, un virage plus continentaliste

Yves Bélanger*

Le Canada, contestant la vision développée par l'administration Bush, s'était associé en 2003 au front du refus de la guerre en Irak. Cette décision prenait appui sur une politique étrangère et sécuritaire résolument communautaire. Depuis quelques mois, et en ce lendemain des élections du 28 juin 2004, nous sommes en droit de nous interroger sur la volonté qui sera celle du gouvernement fédéral de maintenir le cap en affirmant sa différence face aux États-Unis.

Dans le champ de la défense, l'heure est à l'intégration. Après la signature de nouveaux accords de coopération, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, l'armée canadienne privilégie une interopérabilité plus poussée. Jusqu'à récemment, la notion n'avait de véritable sens que dans le domaine aérospatial, afin de satisfaire aux obligations du NORAD¹, mais elle prend corps maintenant au sein des forces terrestres et navales, contribuant du coup à une démarche d'unification plus achevée. Le ministère de la Défense nationale (MDN) a notamment opté pour un renouvellement de son équipement terrestre (véhicules utilitaires, canons mobiles, etc.) pour l'intégrer au complexe industriel de défense américain. Sur un plan opérationnel, l'administration ouvre de nombreuses portes aux interventions américaines en territoire canadien, notamment dans la défense côtière et en zone frontalière. Ces décisions sont justifiées par le coût qu'entraînerait le déploiement de capacités canadiennes suffisantes pour rassurer les Américains, mais il appert que ce pragmatisme s'accompagne également d'une communauté de pensée de plus en

plus manifeste sur le plan politique². La lecture canadienne des nouvelles menaces qui planent sur le monde ressemble à s'y méprendre à celle diffusée par Washington depuis 2001. Les fondements idéologiques et doctrinaires sont moins affirmés, mais les principes directeurs se confondent³.

Voici maintenant que surgit le controversé dossier du bouclier de défense antimissile (BDA). Après quelques mois d'hésitation, le gouvernement canadien a pondu une politique ambiguë où il affirme s'opposer à la militarisation de l'espace tout en promettant à Washington une collaboration étroite. Étant sans doute arrivé à la conclusion qu'il est à l'avantage des Canadiens de bénéficier de la protection de ce nouveau système de défense, Ottawa a donc opté pour le partenariat. La modernisation requise des installations radars déployés sur le territoire canadien est en cours. Les entreprises canadiennes sont également soutenues par les pouvoirs publics en vue de garantir un " contenu canadien " au programme.

La militarisation de l'espace, sujet auquel le pays s'oppose depuis plus de trente ans, suscite des hésitations. Diverses idées ont été avancées en vue de solutionner ce malaise, incluant celle d'initier une campagne destinée à promouvoir un nouveau traité international sur la militarisation de l'espace et cette autre qui propose de moduler la participation canadienne de manière à éviter l'implantation de pièces d'équipement indésirables sur son territoire national. Mais le gouvernement américain, n'a aucun besoin du Canada pour mener son plan à terme et il est acquis qu'il n'acceptera pas de se soumettre aux états d'âme du gouvernement canadien. Déjà, en ce

* Directeur du Groupe de recherche sur la reconversion industrielle (GRRI) et du Groupe de recherche sur l'industrie militaire (GRIM), Faculté de science politique et de droit, UQAM

¹ Il faut ici rappeler que le gouvernement canadien a opté, il y a plusieurs décennies, pour une politique qui l'a amené à se placer sous le parapluie nucléaire américain.

² Voir Chef d'état-major de la Défense, *Façonner l'avenir de la défense canadienne : une stratégie pour l'an 2020*, 1999

³ Gouvernement du Canada, *Protéger une société ouverte : la politique canadienne de sécurité nationale*, Ottawa, avril 2004.



qui a trait aux dispositifs déployés en mer, le BDA a mené à une entente visant à permettre aux navires américains de patrouiller en eaux canadiennes⁴ où le Canada s'acharne pourtant depuis des décennies à affirmer sa souveraineté.

La réélection, le 28 juin dernier, des libéraux à la barre d'un gouvernement minoritaire vient compliquer les choses. Pour faire adopter une politique en lien avec le BDA, le gouvernement Martin devra nécessairement s'appuyer sur l'un des partis d'opposition. S'il mise sur le Nouveau parti démocratique (NPD), compte tenu de la position défendue par ce parti, il n'aura pas de marge de manoeuvre sur le délicat dossier de la militarisation de l'espace. S'il aspire à plus de latitude, il devra alors se tourner vers le Parti Conservateur favorable au programme américain, car le Bloc québécois a choisi de rejeter l'ensemble du projet. Aujourd'hui, il est difficile d'imaginer comment une alliance ponctuelle avec les conservateurs pourrait mener ailleurs que dans une logique de militarisation susceptible de diviser le caucus libéral. Le dossier du BDA porte donc les germes d'un débat qui risque de se prolonger.

On ne doit cependant pas limiter notre lecture des orientations du gouvernement libéral au seul BDA. D'autres actions, très lourdes de conséquence ont été posées avant le déclenchement des élections et un retour en arrière est improbable. Ainsi, en ce qui a trait à la sécurité civile, l'administration Martin vient de publier, en avril 2004, la première politique de l'histoire du pays⁵. En introduction, le premier ministre y précise que, pour conjurer les menaces⁶, il devient impératif d'adopter une approche coordonnée avec les partenaires clés (lire ici les Américains).

Dans un pays qui se distingue en principe par le caractère décentralisé de son administration, l'objectif de créer un système de sécurité intégré soulève plusieurs questions, notamment en matière de responsabilités provinciales, fort nombreuses dans le champ sécuritaire. Parmi les six priorités retenues, au moins trois (les services d'urgence, les transports et la santé publique) relèvent en principe des

gouvernements provinciaux. Les trois autres (renseignement, frontières et sécurité internationale) sont plus clairement de responsabilité fédérale. L'économie générale du dossier repose sur la coordination et le partage de priorités communes, un objectif qui ne peut trouver de sens au Canada qu'à travers l'intérêt de développer des relations économiques harmonieuses avec les États-Unis. Perçu par l'opinion publique américaine comme un partenaire peu engagé dans le domaine de la sécurité, le gouvernement en poste à Ottawa s'est donc donné pour mission de manifester plus ouvertement son dévouement.

Une large panoplie de mesures est prévue. Suite à la création d'un ministère de la Sécurité publique et de la protection civile, dont les responsabilités sont un peu comparables à celles du *Department of Homeland Security*, une nouvelle *Loi sur la protection civile* ouvre la porte à des collaborations multiples avec les autorités américaines. Les structures se multiplient. Le pays sera notamment doté de ressources additionnelles en renseignement, disposera d'un Centre d'évaluation des menaces en plus de s'enrichir d'un Conseil consultatif sur la sécurité nationale et de comités parlementaires. Tout rappelle étrangement les institutions localisées au sud de la frontière. Même l'orientation retenue en matière de santé est d'inspiration américaine. Son action sera concentrée sur la lutte aux attaques bactériologiques, chimiques et nucléaires, des enjeux qui n'ont pourtant jamais interpellé l'intérêt national à ce jour. Inquiété par les projets de relocalisation en terre américaine des transports maritimes, pour lesquels un éventuel élargissement de la Voie maritime du Saint-Laurent est envisagé, un important coup de barre est par ailleurs donné en vue d'assurer une patrouille plus performante des eaux nationales⁷ et un contrôle efficient des transits de conteneurs dans les ports canadiens. De surcroît, le gouvernement fédéral baisse pavillon et s'apprête à inclure des données biométriques sur les passeports. Un discours un peu nébuleux ouvre enfin la porte à une maîtrise accrue de l'immigration.

La logique de Washington vient donc s'immiscer dans la politique canadienne, ouvrant la voie à une intégration plus poussée et laissant pénétrer, un peu plus, les risques pour le Canada d'être contaminé par l'isolationnisme américain. Nous sommes en droit de nous demander si cette politique n'affaiblira pas la capacité du Canada de porter, comme il l'a fait dans

⁴ Lire l'argumentation d'Ernie Regehr, *Canada and Ballistic Missile Defence*, Simons Center for Peace and Disarmament Studies, Liu Institute for Global Issues, décembre 2003.

⁵ Voir note 3

⁶ Où figurent le terrorisme, dont l'extrémisme religieux et les mouvements sécessionnistes violents, en plus de la prolifération des armes de destruction massive, les États délinquants ou en voie de délinquance, l'espionnage étranger, les catastrophes naturelles, la vulnérabilité de l'infrastructure essentielle, le crime organisé et les pandémies. Cette liste n'a rien à envier à celle établie par le Pentagone.

⁷ A l'invitation du Comité sénatorial sur la sécurité nationale et la défense. (cf. CSSND, *Les plus longues frontières mal défendues au monde*, 2003.)

le dossier irakien, l'étendard du multilatéralisme sur la scène internationale. Lui-même entraîné dans la reprise de ses investissements militaires et sécuritaires, on voit mal maintenant comment il pourrait soutenir les efforts de tous ceux qui, ailleurs dans le monde, refusent de s'engager dans une nouvelle course aux armements.

En définitive, il semble bien que les brumes de cette sourde guerre mondialiste menée par Washington, poussent le Canada vers une politique plutôt ténébreuse. Le pays n'en serait pas à sa première action menée en vue de bien démontrer qu'il peut servir de porte-voix aux États-Unis. Rappelons, par exemple, qu'il adoptait, en 1987, l'année même où Washington signait pourtant les accords sur le démantèlement des armes nucléaires à moyenne portée avec l'Union soviétique, un certain Livre blanc sur la défense appelant à une mobilisation musclée à l'endroit de l'URSS⁸. On venait de traduire en langue canadienne la politique Reagan de 1980. Deux ans plus tard, le mur de Berlin s'effondrait en même temps que les plans d'Ottawa. Dans cette affaire, le gouvernement est apparu à la fois comme un épouvantail agité par Washington et comme une entité totalement incapable d'interpréter le monde au sein duquel elle évoluait. En reproduisant aujourd'hui la politique sécuritaire américaine l'administration canadienne ne risque-t-elle pas à nouveau d'apparaître comme le pantin des Américains ou comme ce qu'elle est peut-être en définitive, un gouvernement pas toujours suffisamment éclairé et outillé pour comprendre et interagir avec discernement au sein de la communauté internationale ?

Quel impact tous ces changements auront-ils sur la position canadienne lorsque ressurgira l'inévitable question de la sécurité dans les discussions en cours en vue d'instaurer une Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA)? À l'époque où la politique canadienne s'articulait de façon centrale à la notion de sécurité humaine, le pays pouvait plus facilement se reconnaître dans les revendications sociales et économiques (lutte à la pauvreté et promotion de la justice économique, assistance en cas de catastrophes naturelles, élimination des mines antipersonnel, etc.) qui préoccupaient plusieurs pays d'Amérique latine et soutenir leurs revendications. Que fera-t-il maintenant et quelle sera sa crédibilité? Il revient au nouveau gouvernement de nous éclairer sur ces questions.

⁸ On aura un rappel de ces questions dans : Ministère de la Défense nationale, *Rapport sur les plans et priorités*, Ottawa, 2002.